

# Fédération nationale des Associations d'accueil de marins (FNAAM)

Membre de l'Iswan International Seafarers Welfare and Assistance Network

56 rue Falguière 75015 PARIS

N°95 Janvier/Février/Mars 2016

## France Ports Accueil

### Edito

L'Association pour la Gestion des Institutions Maritimes (AGISM) qui a depuis 1946 accueilli de nombreux marins dans ses hôtels va disparaître prochainement à la suite de sa mise en liquidation judiciaire. Si le nombre des marins hébergés a beaucoup diminué avec la diminution des équipages français, le raccourcissement des escales et les relèves d'équipage en avion sans période d'attente, l'AGISM avait dans ses locaux trois seamen's club au Havre, à Brest et à Marseille et un foyer d'accueil à Montoir. En 2015, le foyer de Brest a été installé dans un magnifique pôle mer construit par la région car le local dans l'hôtel était trop petit. Le nouveau foyer de Montoir, reconstruit à la suite de deux incendies, n'a jamais été opéra-

tionnel. L'Association Marseillaise d'Accueil des Marins (AMAM) a accueilli depuis janvier 1995 plus de 60000 marins dans ce foyer de 130 m<sup>2</sup> et avait son bureau dans un local attenant. Il y a actuellement une tentative de réunir plusieurs associations maritimes pour créer en commun une « maison de la mer » et trouver des locaux. L'Association Havraise d'Accueil des Marins (AHAM) disposait d'un local de plus de 250 m<sup>2</sup> ainsi que d'un véhicule. L'AGISM participait activement au soutien du foyer par le biais d'une subvention. L'AHAM a adressé un courrier à l'ENIM, propriétaire de l'hôtel, pour savoir ce qu'il va devenir et attend une réponse. Les associations du Havre et de Marseille sont très soucieuses de l'avenir. Gérard Pelen.

### Sommaire

Annnonce de la Société des Œuvres de Mer

Changement aux Affaires Maritimes

Proposition de loi d'Arnaud Leroy sur l'Economie Bleue

La vie des Ports

Projet d'exposition sur les marins /Association La Calebasse

**IL Y A DIX ANS** En ce début 2006, Nantes fait la une de notre bulletin. Sa Maison de la Mer, qui regroupe les diverses associations maritimes de la ville, remettait son prix à Patrick Chaumette, Président du nouvel Observatoire des Droits des Marins et promoteur dans ce même bulletin, du futur Conseil de Bien-Etre de la Basse Loire. Dix ans plus tard, c'est à Marseille que le Président de l'AMAM cherche à regrouper les diverses associations maritimes et à leur trouver une « maison » ! Il y a dix ans, Dunkerque accueillait Tom Holmer, le patron du Seafarers' Trust d'ITF, début d'une coopération

efficace avec cet organisme, servie par la francophonie et la francophilie de Tom. Dix ans plus tard, Angel a retrouvé avec plaisir Tom qui travaille maintenant à l'ISWAN, où je ne doute pas qu'il pourra nous rendre de bons services. Il serait sûrement heureux de venir au prochain Congrès de Dunkerque. Les problèmes de locaux sont d'actualité en ce premier trimestre de 2006. De Loon qui doit se voir attribuer par le port un nouveau terrain pour le seamen's club, à Brest qui cherche un local provisoire durant les travaux d'extension de l'hôtel des gens de mer et Bayonne

qui se réjouit de sa future implantation à Tarnos, au plus près du port grâce au financement de la Chambre de Commerce . Dix ans plus tard, ces problèmes de locaux ou de personnel seront-ils

**La Société des Œuvres de Mer** souhaite que lui soient retournés pour le 15 mai à la fois votre compte-rendu d'activités pour l'année écoulée (2015) accompagné de photos et/ou illustrations (le tout en fichiers numériques) ainsi que votre **de- Changements aux Affaires Maritimes** : Des changements au sein du cabinet d'Alain Vidalies, avec le retour de François Lambert, et à la direction des Affaires maritimes, avec le départ de Régine Bréhier. François Lambert intègre à nouveau le cabinet du secrétaire d'État aux Transports, à la Mer et à la Pêche, Alain Vidalies, en remplacement de Christophe Lenormand, en tant que conseiller mer, outre-mer, ports et transport fluvial. François Lambert renoue donc avec une fonction qu'il connaît bien. Il avait été l'un des piliers du cabinet de Frédéric Cuvillier, prédécesseur d'Alain Vidalies, dès le retour de la gauche au gouvernement en 2012, jusqu'au début de 2015. Alors, quelques mois après la démission spectaculaire de Frédéric Cuvillier, François Lambert avait rejoint le grand port maritime de Dunkerque en tant que directeur des achats et des finances. Il rejoint le cabinet d'Alain Vidalies au moment où, dans l'année qui

**Proposition de loi d'Arnaud Leroy sur l'Économie bleue.** La plus grande loi maritime proposée en France depuis très longtemps est adoptée. Un succès pour le député PS Arnaud Leroy qui la portait et qui a obtenu le ralliement du gouvernement sur des points essentiels. Parmi eux : l'exonération de charge non Enim pour les navires soumis à la concurrence internationale (donc y compris le registre Wallis et les navires de service) ; l'autorisation des machines à sous sur les navires à passagers , une amélioration sur le périmètre couvert par l'obligation de pavillon français sur le transport de produits pétroliers, au profit des petits navires transporteurs de raffinés. La notion de service minimum dans les transports maritimes, demandée par le Sénat, a été rejetée. Après son passage à l'Assemblée nationale en février et au Sénat les 23 et 24 mars, la proposition de loi sur l'économie bleue portée par Arnaud Leroy devait passer le stade de cette commission mixte paritaire

plus faciles à résoudre ? On peut espérer que le premier pas fait avec la loi sur l'économie bleue ouvrira la voie à des financements pérennes de nos associations ? AlainC

mande de subventions pour l'année 2016, qui seront présentés lors de notre prochain conseil d'administration qui devrait se tenir au mois de juin prochain.

court jusqu'à la présidentielle, celui-ci doit achever de boucler plusieurs dossiers importants. Notamment la proposition de loi Leroy, qui doit encore être harmonisée avec les orientations du gouvernement, ainsi que le plan pour la croissance bleue que Ségolène Royal doit encore parachever. Autre changement, cette fois à la tête de la direction des Affaires maritimes (Dam), annoncé en conseil des ministres du 30 mars. Régine Bréhier, 55 ans, directrice depuis mars 2012, vient d'être nommée directrice générale du port autonome de Paris. Le nouveau directeur des Affaires maritimes est Thierry Coquil. Il était jusqu'à présent directeur des services de la région Paca, dont il avait été auparavant directeur des transports et grands équipements. Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, il a occupé plusieurs postes au sein de l'Équipement, ainsi qu'en Colombie, à Cuba et en Espagne.

afin que la loi soit définitivement adoptée. La CMP a trouvé un accord. La négociation portait sur les dispositions qui n'avaient pas été votées conformes par les deux chambres. Votés conformes, la suppression du rôle d'équipage (devenu un titre unique sous forme de permis d'armement), l'autoliquidation de la TVA qui doit favoriser le retour de trafics dans les ports français et la création d'une flotte stratégique étaient déjà réglés. La création d'un comité des investissements au sein des conseils de développement des grands ports maritimes n'avait pas été votée dans les mêmes termes mais les sénateurs ont accepté un compromis sur la base du vote des députés. Les investisseurs (public et privé) pourront donner leur avis sur les projets stratégiques et les investissements significatifs proposés par le directoire mais cet avis, qui sera néanmoins publié et public, sera seulement consultatif. Dans le domaine des industries nautiques, la loi Leroy vient trancher le bras de fer

qui oppose depuis plusieurs mois la fédération du même nom (Fin) à Ségolène Royal. Et ce en donnant raison aux professionnels du nautisme. Ceux-ci obtiennent le report d'un an dans la mise en place d'une taxe sur les ventes de bateaux, destinée à financer la déconstruction des unités hors

d'usage. Le gouvernement entendait imposer une entrée en vigueur au 1er janvier 2017  
<http://www.lemarin.fr/secteurs-activites/shipping/24947-la-loi-leroy-adoptee-par-les-deputes-et-senateurs>

## La vie des ports –

**Dunkerque :** Deux grandes figures du monde maritimo portuaire et de l'accueil des marins nous ont quittés . A quelques semaines d'intervalle Jean Dewerd, fondateur et premier président du Musée Portuaire, premier Président du Conseil de Bien Etre portuaire du Port de Dunkerque et Jacques Bacle, pilote du port de Dunkerque , longtemps Président de l'Association des Amis des Marins, tous deux ont « pris le large » . Innovateurs , rassembleurs, toujours soucieux de faire avancer la collectivité, ils nous laissent l'exemple de leurs engagements. Le nom de Jean Dewerd a été donné à une salle du Musée Portuaire.

Comme beaucoup d'Hôtels des Gens de Mer celui de Dunkerque hébergeait plusieurs associations à caractère maritime qui, avec la fermeture prochaine

**Loon Plage :** Des dragues et autres navires spécialisés, souvent de petite taille, procèdent aux derniers travaux d'achèvement du terminal méthanier qui devrait recevoir son premier navire dans quelques semaines. Le rythme des travaux doit être assez soutenu car nous ne voyons qu'assez

**Rouen :** L'année 2015 a été difficile pour l'ARAM, en effet après la démission de Marie Pierre Sautet en mars, c'est Agnès Thomas notre présidente et trésorière qui a dû arrêter son activité après plus de 25 années de bénévolat au service des marins. Lors de l'assemblée générale d'octobre dernier 3 nouveaux membres ont rejoint notre conseil d'administration, le bureau est désormais composé comme suit: président René Refour, trésorier Pascal Guillaume et Bertrand Bonnin comme secrétaire, ajoutons également qu'Eric Salaun nous apporte son expérience professionnelle pour les ressources humaines, 5 des salariés sont en contrats aidés de 6 mois ou d'un an et les renouvellements ou les embauches s'enchaînent rapidement. Au niveau activité, l'année 2015 est

de l'AGISM, s'interrogent sur leur avenir et commencent à regarder du côté des ports dont les foyers Agism ont fermé leurs portes . Des tentatives de regroupement d'associations maritimes prennent naissance, d'autres, telles que la Fédération Maritime de Nantes/St Nazaire compte plus de 42 associations membres où se retrouvent des marins de la « Royale » ; de la « Marchande » , de la « Plaisance » , des passionnés d'histoire maritime, de plongée, des acteurs de la place portuaire, etc... Cette Fédération, créée en 1988, a procédé à la réhabilitation de l'ancienne Capitainerie pour en faire une Maison de la Mer qui comprend entre autres une bibliothèque, des salles de conférences, etc... A.Llorente.

rarement des marins de ces navires. L'accès à ces navires est également assez compliqué car de nouveaux quais d'embarquement sont mis en place pour répondre à l'augmentation du nombre de passagers prenant place sur les ferries à destination de la G.Bretagne . .

dans le prolongement de 2014 avec 4500 marins pour 308 jours d'ouvertures annuels. Nous sommes confrontés depuis plusieurs années à la concurrence d'un Barrio Mariners tenu par un couple franco philippin, les marins ont ainsi le choix entre un accueil rive gauche au milieu du port et notre foyer proche du centre ville. Il n'est pas évident d'évaluer le manque qu'il en résulte, quoiqu'il en soit nous entretenons des rapports corrects avec notre concurrente Margie qui n'hésite pas à nous appeler pour venir chercher dans son bar des marins qui désirent venir chez nous. C'est parfois difficile pour nos chauffeurs, un rendez vous est prévu et à l'heure dite les marins sont déjà partis au Barrio Mariners. Nous essayons en conséquence d'être très réactifs aux demandes des

marins au niveau de nos navettes de bus, du change et des cartes téléphoniques qui sont nos produits d'appel. Nous sommes bien aidés au niveau de nos ventes par nos étudiants(es) en service civique, c'est ainsi qu'en 2015 après Maxime et Chloé, nous avons eu Audrey et Hélène puis maintenant Léna et Mathieu, leur bon voire très bon niveau en Anglais est un atout appréciable qui s'ajoute à leur maîtrise des cartes Sim et des gigaoctets pour Internet. Nous avons dégagé un résultat comptable anormalement positif en 2015, conjonction d'un bon niveau de nos recettes, aides sur salaires, amélioration de nos marges sur

**Le Havre :** c'est la tourmente après l'annonce du délibéré du TGI de Paris qui fait état de la liquidation judiciaire de l'AGISM. Si le sort de l'hôtel Les gens de mer est encore incertain, avec la possibilité qu'un repreneur permette une poursuite d'activité, nous savons que nous devons voler de nos propres ailes. Suite au plan de redressement de l'AGISM en février 2015, nous avons auparavant subi le licenciement des 2 salariés mis à disposition pour le seamen's club. Dans quelques semaines, nous devons assumer la location d'un local nous permettant d'accueillir dignement et confortablement les marins, et faire l'acquisition d'un nouveau véhicule. Si nous pouvions rester au sein de l'hôtel, nul doute qu'un gestionnaire privé nous proposerait un bail dans des conditions moins favorables qu'auparavant. Nous sommes donc dans une période de turbulences mais surtout d'incertitudes, car bien évidemment, la gestion de l'AGISM étant sous le contrôle de l'administrateur judiciaire, aucune information ne peut nous être donnée sur un éventuel avenir de l'hôtel. Récemment, le véhicule mis à notre disposition par l'AGISM est tombé en panne, et le montant des réparations de plusieurs milliers d'Euros que refuse d'engager l'administrateur judiciaire met un point final à son utilisation. Nous utilisons le véhicule en copropriété avec nos amis de la mission de la mer. Certes, il nous permet de transporter 2 fois moins de marins, mais son utilisation nous rend un service inestimable. Ceci complique bien évidemment la tâche des salariés qui doivent organiser les transports de manière précise et efficace. Nous gardons le moral en ayant à l'esprit

ventes notamment et à une baisse de nos charges due à une insuffisance de travaux immobiliers liée aux incertitudes sur la pérennité de l'association au cours de l'année. Au cours de la dernière CBE du 4 décembre dernier, la représentante de la mairie de Rouen nous a demandé d'élaborer notre Ad'Ap agenda d'accessibilité programmé (handicap et sécurité incendie). Avec nos bâtiments qui datent des années 1920, ce n'est pas une mince affaire, les phases de travaux sont définies, restent à trouver les subventions. affaire à suivre .... René Refour

que lorsque tout va mal, nous ne pouvons finalement qu'être optimiste... Nous continuons à travailler sur notre projet "accueil des marins 2017" dont le but est de réfléchir très largement sur l'accueil des marins au Havre, les pistes d'améliorations, en y associant largement les acteurs de la place portuaire. Des réunions régulières d'un groupe projet permettent de travailler sur des thèmes différents : transport, communication, etc... Ce travail devrait être associé à un audit que devait mener un jeune en service civique au sein de l'AHAM mais nous sommes à ce jour toujours en phase de recherches et nous recevons peu de candidatures. Nous avons aussi la tristesse de vous annoncer le décès de 2 de nos membres, Michel Gidon, chauffeur bénévole, ancien Capitaine chez Delmas et enseignant vacataire à l'ENSM du Havre, dont nous apprécions sa sympathie, sa générosité. Enfin, Annie Bedel, membre d'honneur, nous a quittés très récemment. Son époux, René Bedel, fut l'un des membres fondateur de l'AHAM. Annie était présente depuis le début de cette longue aventure, membre du conseil d'administration et secrétaire adjointe au bureau pendant de nombreuses années, nous nous souvenons de sa gentillesse et son engagement pour les marins. A l'heure où nous traversons une tempête sans précédent, nous n'oublions pas ceux qui nous ont quittés, et je tiens personnellement à remercier ceux qui travaillent aujourd'hui activement pour notre survie et notre avenir. J'ai bon espoir de vous donner de bonnes nouvelles dans le prochain FPA. Amicalement, Ronans

**Brest :** Bonjour à toutes et à tous, Nous accueillons depuis le début de l'année Charlène, volontaire de service civique, dont la jeunesse et le dynamisme sont très appréciés de tous les bénévoles et des marins de passage au club. Alain, son tuteur, prend bien soin de l'ouvrir sur le milieu maritime en lui proposant différentes visites et rencontres de professionnels. La tâche principale de Charlène est de développer l'animation qui passe notamment par une meilleure information des marins sur ce qui se passe à Brest et est susceptible de les intéresser. Elle connaît très bien Brest et c'est un atout non négligeable. Notre bureau s'est quant à lui mobilisé pour effectuer les démarches souhaitées par la FNAAM auprès des députés – trois rencontres et un entretien téléphonique – et des sénateurs. Tous les parlementaires du Finistère et des Côtes d'Armor ont été contactés et nous avons eu la satisfaction de constater que beaucoup d'entre eux avaient accueilli notre demande. Les murs de notre local ont été équipés pour accueillir des expositions à titre permanent. Jean-Pierre, l'un de nos bénévoles, photographe amateur reconnu à Brest, a commencé à y exposer plusieurs de ses magnifiques photographies. Reste à organiser la rotation des œuvres exposées par plusieurs artistes. Ce que

**La Rochelle/Pallice :** "Un premier trimestre qui se termine avec une fréquentation correcte, un bilan de l'exercice 2015 avec un léger excédent, confirmé par le cabinet d'expertise comptable ... une extension des locaux qui devrait être terminée fin Mai... Marin'escale poursuit son chemin tranquillement. Nous venons de recruter en CUI une jeune fille, qui va venir renforcer l'équipe d'animation dès mi-avril, en attendant la venue d'un autre CUI début Mai, tous deux se chargeront plus particulièrement de l'animation et des différentes tâches liées à la gestion et aux achats. Pour la première fois depuis sa création, nous allons avoir une équipe de cinq personnes (y compris EveAnne en service civique) à même de répondre aux nombreuses demandes des marins que nous avons. Pendant deux mois cet été, nous recevrons deux étudiantes de l'école supérieure de commerce. Ce renforcement de l'équipe va nous per-

nous ferons durant les fêtes maritimes de Brest 2016, du 13 au 19 juillet, se dessine. Nous ouvrirons nos locaux au public en journée pour faire connaître notre activité. Des peintures et des photographies de marins seront exposées, le documentaire de Benjamin Durieux "les hommes de l'horizon" sera projeté à plusieurs reprises. Josiane dédicacera son ouvrage "Seamen's club". Le soir nous serons fermés au public et ouverts aux marins. L'arrivée de plusieurs nouveaux adhérents a permis de porter notre nombre de bénévoles à 40, dont près des 3/4 étaient présents à l'assemblée générale fin février. Nous avons à nouveau cette année bénéficié de la vente publique d'ouvrages dont la bibliothèque municipale de Brest a décidé de se séparer. Nous avons ainsi pu acquérir de nouveaux livres encore en très bon état pour notre bibliothèque. Je terminerai par une formule d'animation plutôt originale que nous a proposée Fabrice, un coureur à pied brestois. Celui-ci nous propose d'emmener courir les marins qui le souhaitent et à cette occasion leur présenter des lieux d'intérêt de la ville de Brest. Cette activité aura-t-elle des adeptes? Mystère. Mais nul doute que Charlène va s'investir pour la faire connaître. Thierry Beisser, président.

mettre de développer notre présence sur les navires et d'offrir de nouveaux services aux marins. Aujourd'hui, nous réfléchissons à une nouvelle organisation de notre action, avec pour objectif d'augmenter l'efficacité et la qualité de l'accueil. Dans cet esprit, depuis début avril l'accès à la WIFI est gratuit avec pour conséquence directe une fréquentation plus importante. De même, le recordement à la fibre optique sera –après beaucoup de négociations – effectif en Mai, ce qui va accroître de façon significative la qualité des connexions. Le projet de créer une plateforme sportive a été présenté à la commission de Bien- Etre du 12 avril ainsi qu'à la Direction du port qui devrait donner sa réponse fin Avril. Si l'autorisation est accordée, le montage financier devrait être finalisé rapidement, et la réalisation pourrait voir le jour avant la fin de l'année. JM

**St Nazaire :** Bonjour à toutes et à tous, Marine Accueil Loire – St Nazaire continue, nous avons débuté, depuis le 11 janvier, le transport des marins des quais de Montoir/Donges dans un premier temps avec un minibus donné par la STRAN, société de transports de l'agglomération nazairienne, (voir photo jointe) ; cela se passe très bien du 11/01 au 14/03 nous avons contacté 221 navires, vendu des cartes téléphoniques et transporté des marins au centre commercial le plus proche ainsi qu'à notre local, pour nous une nouvelle activité qui nous prend beaucoup de temps, mais qui est passionnante, 5 conducteurs pour les 5 jours de la semaine, c'est juste mais nous pensons nous étoffer !! Quant au local, il prend de nouvelles couleurs (peintures jaunes et rouge !!) un peu de gaité !! Au programme de cette nouvelle année : participation au « record SNSM » ainsi qu'au « Festival zone

**Port la Nouvelle :** ....les jours passent trop vite et j't'envoie ces quelques lignes bien tardivement. Nous avons reçu 234 marins pour le premier trimestre 2016. Un nouveau bénévole, Patrick, issu du monde maritime, est venu nous rejoindre. Lors de notre rencontre, à Marseille, des foyers de la Méditerranée, Monsieur Reynaud, Inspecteur I.T.F Seafarers'Trust pour notre région, a bien recadré les missions de ce syndicat international. Nous avons tous mieux compris comment nous devons articuler notre action, chacun à sa place, en cas de difficulté. Le Seamen's Club de Port La Nouvelle est de plus en plus présent au sein de la commune.

- L'usine Lafarge a invité l'équipe à une visite-conférence
- Contact pris avec le ROTARY qui doit nous soutenir par un don de 500 €

**Port de Bouc :** Bonjour à tous. Nous avons tenu notre AG annuelle le 6 février 2016, donc je peux vous présenter un bilan succinct de l'année écoulée. 2015 a été globalement satisfaisante avec une fréquentation en augmentation, par conséquent davantage de ventes, un fonctionnement correct assuré par les salariés et les bénévoles toujours aussi fidèles. Cependant financièrement nous avons toujours les mêmes difficultés de trésorerie. Ainsi nous avons accueilli 13700 marins, en progression au Foyer de Port de Bouc, mais en diminution à notre annexe Porte Conteneur qui s'explique par des ouvertures moins fréquentes (manque de moyens humains et problèmes de sécurité/sûreté). Deux personnes ont visité environ 1500 navires l'année dernière ; merci à eux. Pour toutes ces activités nous avons parcouru 137.563 km, avec des véhi-

portuaire », salon des associations et enfin... congrès de la FNAAM de Dunkerque ou nous comptons venir avec notre nouveau minibus. Sans compter sur les Assemblées Générales de la Commission Portuaire de Bien Être et du Conseil de Bien Être le 12 mai, journée bien remplie !! Du 1<sup>er</sup> février au 4 février nous avons organisé une exposition de photos( de l'association Université Inter Age) sur le thème du travail portuaire ouverte au public avec sensibilisation à notre action, et, à suivre le 5 février « portes ouvertes » de l'association que nous n'avons encore jamais faite depuis l'ouverture du local en 2000 !! Mieux vaut tard que jamais !! Nous avons eu une ENORME pensée pour notre présidente fondatrice Annie Ollivaud et tous les fondateurs de Marine Accueil Loire ! M.C. Le Nay

- Les entreprises de la zone portuaire nous aident à respecter les consignes car les travaux commencent
- La Société de remorquage de PLN nous a donné une imprimante
- Le Secours Catholique a remboursé notre tablette
- Une deuxième boulangerie donne du pain pour les marins

Pour finir, notre Députée et Sénateur ont été particulièrement actifs lors des débats parlementaires pour défendre la participation financière des armateurs. J'espère que ce petit tour d'horizon, relatant notre vie quotidienne, vous trouvera tous en bonne santé et que les préparatifs d'octobre ne sont pas trop stressant.

Toute mon Amitié & celle de l'équipe, Martine

cules vétustes, en fin de vie ; nous avons été soulagés par le don d'un minibus par l'Association de Port la Nouvelle. Heureusement cette année s'annonce meilleure, tout d'abord par le don d'un autre minibus en bon état, de la part de la d'EDF, par l'intermédiaire de la Mairie de Martigues, et d'autre part la promesse du financement d'un véhicule neuf par ITF. Au niveau du personnel, nous n'avons plus que six salariés à la suite de la démission d'une personne en juin et le départ en retraite de Bruno LERY au 31 décembre ; mais celui-ci continuera à nous aider en tant que bénévole. Dans le cadre de la Loi Bleue, qui grâce à un amendement nous garantira peut-être un financement plus sûr, discuté à l'Assemblée puis au Sénat, nous avons sollicité nos députés et sénateurs locaux, qui sont intervenus efficacement. Comme

vous le savez tous cette loi a été finalement adoptée et nous attendons maintenant les décrets d'application et la mise en musique effective. Nous avons participé le samedi 19 mars à l'AMAM à Marseille à la rencontre Inter Ports Méditerranéenne, où étaient représentés Port la Nouvelle, Sète, Marseille et Port de Bouc ; journée intéressante d'échanges et de convivialité. Enfin, suite aux problèmes à notre annexe Porte Conteneurs, nous avons contacté le GPMM et provoqué une réunion

**Marseille :** Le foyer des croisières a connu une fréquentation exceptionnelle à la suite de la venue de deux paquebots en réparation dans les formes, un en arrêt technique normal, l'autre en refit total . Pour loger les équipages et les ouvriers étrangers travaillant à bord, les armateurs de ces navires ont fait venir deux car-ferries qui sont utilisés comme hôtel. Tous ces marins et ouvriers viennent au foyer qui a du établir de nouvelles heures d'ouverture avec un surplus de travail pour les bénévoles et les salariés. Nous avons signé deux contrats aidés CUI-CAE de 20 h chacun pour six mois. Avec de nouvelles lois la prise en charge des salaires par l'état ou par le département peut aller jusqu'à 95%. Nous allons rechercher un autre candidat en Service Civique pour remplacer celle qui a terminé le sien. Nous cherchons des solutions à la suite de la fermeture de l'hôtel de la rue de Forbin. Notre dernier conseil d'administration a entériné le fait que l'accueil des marins se fera uniquement dans le foyer des croisières qui sera ouvert dans la journée pour les équipages des paquebots puis le soir

de la CPBEGM où étaient présents le Port et les opérateurs privés opérant sur les quais Conteneurs. Rencontre partiellement efficace puisque l'un des opérateurs devrait prendre à sa charge les réparations nécessaires dans nos locaux. Pour finir nous profiterons des festivités à l'occasion des 150 ans de la fondation de Port de Bouc pour célébrer notre propre Trentième Anniversaire au mois de septembre. Amitiés à tous. François Bascove.

pour les marins dont le navire passe la nuit à quai. Une nouvelle organisation sera mise en place. Nous regrettons que les marins ne puissent plus aller en ville puisque le foyer est dans l'enceinte portuaire ; une solution sera de les conduire le soir dans un très grand centre commercial construit dans le port. Pour remplacer notre bureau nous pensons déplacer un bungalow que nous avons et qui ne sert pratiquement plus depuis le cloisonnement du port et la mise en place de barrières. Nous désirons le placer à proximité du foyer des croisières pour pouvoir profiter des infrastructures de celui-ci. Si nous avons l'accord du Grand Port Maritime cette solution qui n'est pas le top, nous permettra d'assurer le fonctionnement administratif de l'association. A la suite d'une annonce et d'un article avec la photo d'un paquebot dans le journal local « La Provence » nous avons reçu dix-huit candidats bénévoles. Tous ne seront pas intéressés par nos activités mais très vite certains se sont déjà inscrits pour assurer des permanences.

**LE CROISIC 2014 :** Au Croisic, l'Association la Calebasse (bénévoles) organise l'été 2017 (14 au 30 juillet 2017) une exposition gratuite dans l'ancienne criée du Croisic sur deux semaines et qui s'appellera "Habiter la Mer, Marins d'aujourd'hui" avec la participation de nombreux acteurs de la mer et plusieurs conférences. L'objet est de montrer les marins au commerce et à la pêche dans leur dimension humaine et leur cadre actuel de travail. Des photographes et artistes montreront leurs portraits de marins sous une forme picturale, photographique, sonore, cinématographique (participation probable de Marc Picavez). Les seamen's clubs, foyers de marins, associations d'aide aux marins y ont toute leur place et nous sommes ouverts à leur participation sous des modalités qui restent à définir: stand, panneaux explicatifs, témoignages et surtout travail accompli au quotidien. Nous pouvons nous déplacer si panneaux ou éléments d'expo déjà prêts... L'objet de cette exposition est triple:

1. Participer modestement à. re-maritimiser une station balnéaire qui tourne un peu trop le dos aux activités des marins au profit de la plaisance à moteur et au consumérisme. Faire connaître le travail des pêcheurs du port mais aussi d'ailleurs (grande pêche), ainsi que celui des marins de commerce (Saint Nazaire n'est qu'à 20 minutes par la route)

2 Sortir des expositions historiques et nostalgiques (toujours intéressantes pour la mémoire) mais qui excluent la réalité des gens de mer d'aujourd'hui

3 La date choisie permettra de s'adresser à la fois aux Croisicais et habitants de la Presqu'île Guérandaise (de La Baule à La Turballe et à Piriac...) mais aussi à un public plus large de touristes qui déambulent sur les quais où se trouve située l'ancienne criée qui offre une assez vaste surface d'exposition..L'exposition se fera avec l'appui de la Municipalité propriétaire de l'ancienne criée.

Bernard Gambier Président de l'Association La Calebasse ([csaema@wanadoo.fr](mailto:csaema@wanadoo.fr))